

**08.06.2023 18h30 – Réunion du Groupe de travail - CPTS PARIS NEUF**  
**« Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des TND chez l'enfant »**  
**Lieu : Pôle Santé Bergère**

Participants : Gwenaëlle d'Acremont (Pédiatre. Référente) ; Aurélie Gras (Médecin santé scolaire du 9<sup>e</sup>) ; Marion Samama (Psychologue) ; Hélène Guyony-Crozat (orthophoniste) ; Melody Kedadouche (Psychomotricienne) ; Karine Marot (Psychologue « Recherche et thérapie ») ; Anne-Valentine Freminet (Psychologue CMP Tour d'Auvergne 9e et libéral 11<sup>e</sup>) ; Laure Perrissin (Médecin généraliste + PMI) ; Laetitia Houdoyer (Psychologue Education nationale) ; Marie Baduel (Orthophoniste et neuropsychologue) ; Thibault BUTEL (Médecin coordonnateur PCO 75 Hovia) ; Céline Bestoso (Orthophoniste) ; Marie Rouvière (Orthophoniste) ; Mireia Sébé (Kinésithérapeute) ; Caroline Freychet (Pédiatre) ; Emmanuelle Pomella (Psychomotricienne) ; Camille Oudre (Pédopsychiatre CMP Tour d'Auvergne 9<sup>e</sup>) ; Christophe Pénicaut (Psychologue) ; Marguerite BARON (Pédiatre) ; Lia Batista (Psychologue) ; Marie Champion (Pédopsychiatre CAMP 9<sup>e</sup>) ; M. Lalou-Moatti (Pédopsychiatre CMP Tour d'Auvergne 9e) ; Idir Aknouche (chef projet e-parcours, M2A/DAC Paris Nord-Est) ; Diane Fautra (Référente Territoriale Paris, GIP SESAN) ; Dr Véronique Quentin (Référente médicale, GIP SESAN) ; Isabelle Labusquière (Coordinatrice CPTS Paris Neuf)

Excusés : L. Gontard (chef de pôle psychiatrie infanto-juvénile CMP Tour d'Auvergne 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Référente) ; Maris Postel-Vinay (Psychologue) ; E. Chicheportiche (Psychomotricienne) ; Marthe Grob (pharmacienne/nutritionniste)

Au regard du nombre important de personnes présentes, le Dr Gwenaëlle d'Acremont demande à chacun des participants, lors d'un **tour de table**, de se présenter et d'insister sur ses spécificités d'exercice en matière de prise en charge des TND de l'enfant.

Le projet « **Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des TND chez l'enfant** », dont les Drs Gwenaëlle d'Acremont et Laure Gontard sont référentes, a un double objectif : développer une approche pluriprofessionnelle permettant de travailler en réseau ; élaborer des parcours de repérage/ orientation / prise en charge de ces enfants.

### **1-Objectifs du groupe de travail**

Les objectifs que s'est fixé le groupe de travail sont de :

- Optimiser les échanges et la coordination pluri professionnelle des professionnels participant à la prise en charge des TND de l'enfant afin de l'améliorer en s'appuyant si besoin sur des solutions numériques sécurisées ;
- Donner de la visibilité sur les ressources du territoire dans la prise en charge des enfants présentant des TND ( troubles du spectre autistique, troubles déficit de l'attention et hyperactivité, déficience intellectuelle, troubles des apprentissages de type dys, troubles moteurs dont la dyspraxie, autres TND en sachant que les troubles sont souvent mixtes) et catégories d'acteurs (professionnels libéraux, associations, CMP, PCO, PDAP, services hospitaliers...) afin de pouvoir travailler en réseau ;
- Recruter une ressource « facilitatrice de parcours », en partie dédiée au projet, financée par la CPTS.

### **2- Tableau de recensement des ressources et groupes thérapeutiques**

Ce tableau est destiné à recenser les ressources territoriales dans la prise en charge des TND de l'enfant, tant en matière d'expertises individuelles des professionnels que s'agissant des groupes thérapeutiques existant ou à créer.

Peu de personnes l'ayant précédemment renseigné, après quelques explications complémentaires, il est distribué pour être complété par chacun des participants au cours de la réunion. Il sera ensuite mis en forme et diffusé aux participants par la coordinatrice de la CPTS pour être commenté lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

### **3- Echange sur une proposition d'organisation de prise en charge des TND de l'enfant**

Les principaux troubles neuro développementaux, d'après le DSM, montre la grande diversité des pathologies que recouvrent les TND :

- troubles moteurs ou vocaux (troubles transitoires, TIC syndrome de la Tourette, troubles du développement de la coordination...)
- troubles de communication/dysphasie (troubles du langage, de la parole, de la fluence, de la pragmatique ...)
- troubles spécifiques des apprentissages (dyscalculie, dysorthographe, dyslexie)
- TSA (troubles du spectre autistique)
- TDA/H
- Déficiences intellectuelles/retard global de développement
- Autres TND.

Une slide synthèse des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour le repérage et l'orientation des enfants à risque, selon le niveau de facteurs à haut risque ou modérés de TND, est présentée.

Il s'agit de repérer, en fonction de l'âge, les facteurs de risques inhabituels des TND chez les enfants de moins de 7 ans, les signes d'alerte et les plaintes pouvant évoquer un TND et mettre en place des interventions précoces le plus rapidement possible, en attendant la consultation en neuro développement qui est souvent longue à obtenir.

L'intérêt des professionnels (en particulier au sein des CPTS) est sans doute de mettre en place des éléments/actions de prise en charge, sans attendre un diagnostic ou sa confirmation.

La Plateforme de coordination et d'orientation 75 Hovia est censée être le guichet unique et orienter ensuite les patients là où il y a des ressources mais elle n'a pas toujours les moyens de le faire. Dans tous les cas, la PCO aurait besoin de connaître les démarches faites parallèlement (plusieurs adressages), notamment auprès du CMP. Car effectivement, elle peut, en attendant une consultation CMP par exemple, aider à la prise en charge avec des professionnels libéraux. En effet, la PCO a également un rôle de « prestataire » dans la mise en place du financement des interventions (non remboursées par l'Assurance Maladie : psychomotricité, ergothérapie...), dossiers MDPH.

Nous avons aussi évoqué des situations parfois lourdes que peuvent rencontrer certains professionnels de santé libéraux, les freins que peuvent ressentir certains parents par rapport aux institutions.

Un médecin généraliste fait part de la difficulté des professionnels de 1<sup>er</sup> recours en termes d'orientation des enfants, d'autant que le type de pathologie TND et l'âge entrent beaucoup en ligne de compte s'agissant de l'adressage. Entre le nombre insuffisant de professionnels, les délais d'attente et la difficulté d'orientation, le médecin de 1<sup>er</sup> recours est souvent démuné.

Si la coordination CMP/professionnels de ville fonctionne plutôt bien, il s'agit d'améliorer la prise en charge en ville avec une meilleure coordination des professionnels.

De surcroît, en général, les enfants pris en charge par le CMP sont ceux qui ont davantage de troubles complexes multifactoriels, auxquels se greffent des problématiques d'environnement familial et de précarité, de langue, ce qui nécessite un fort accompagnement des familles...

Côté soins de ville, de nombreuses solutions sont à travailler : un binôme CPTS/ PCO (amenée à prendre en charge bientôt les enfants de 0 à 12 ans contre 0 à 6 ans jusqu'alors) ; le développement de groupes thérapeutiques avec une coordination territoriale permettant de rendre visible les places disponibles...

**Une ébauche de projet de parcours**, élaboré par la CPTS avec l'appui du référent e-parcours de la M2A/DAC et de la référente territoriale Paris du SESAN est partagée avec les participants.

Les principales conclusions qui en ressortent sont les suivantes :

- Il est difficile de prévoir un seul schéma de parcours de soin car les troubles sont souvent multiples et complexes et dépendent de l'âge de l'enfant, l'adressage est multidisciplinaire
- Il est important de recenser les informations à échanger (comptes-rendus, bilans et communication entre les professionnels) dans le cadre de la prise en charge des enfants qui matérialisent la coordination pluri professionnelle.

Le schéma est à compléter avec les éléments suivants :

- En 1ere ligne : faire apparaître les médecins scolaires, et les PMI
- En 2eme ligne : faire apparaître la PDAP Boussole ; le réseau périnatalité
- En 3eme ligne : en précisant pour les centres experts Necker, Trousseau, Saint-Anne et Robert Debré.  
➔ Préciser sur le schéma les structures et professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne, 2<sup>ème</sup> ligne et 3<sup>ème</sup> ligne

Le schéma sera modifiable en fonction des retours du territoire.

Deux solutions numériques sont disponibles : un outil d'adressage et une plateforme de coordination. Ils sont présentés par le chef de projet e-parcours et SESAN – le SESAN rappelle que la DIA dans l'instruction sur les TND préconise l'utilisation de Via trajectoire pour l'adressage et de l'outil régional de e-Parcours pour la coordination.

- Via-trajectoire : outil national d'adressage avec un module spécifique PCO – il existe un carnet de repérage pour les 0-6 ans et un carnet pour les 7-12 ans (dans lequel il existe deux parties supplémentaires à renseigner par les enseignants et par les parents) - le médecin de première ligne adresse sa demande à la PCO du territoire de l'enfant.
- Terr-esanté : outil régional de coordination de parcours avec un accès possible à l'ensemble des professionnels de santé. Terr-eSanté permet la création d'un dossier de coordination régional pour chaque enfant avec la possibilité de connaître les intervenants dans le parcours, de partager des documents et d'échanger de manière sécurisée entre professionnels (notes de transmission et tchat).

**Les principales conclusions retenues à l'issue de la réunion sont les suivantes :**

- **Réunir quelques médecins généralistes/pédiatres référents** qui sont intéressés par les TND et souhaitent monter en compétences avec l'appui du CMP et de la PCO ;
- Organiser **une réunion avec ces médecins, les médecins scolaires ainsi que le CMP et la PCO afin de mieux identifier et comprendre les systèmes d'adressage** qui se sont mis en place ;

- **Imaginer des temps de rencontre avec échanges** autour de **cas patients**, déjà mis en place et à prévoir tous les 3 mois, ou temps de **formation** par exemple...
- **Travailler à la mise en place d'une plateforme de groupes thérapeutiques, commune au 9<sup>e</sup> arrondissement.** Elle serait d'une grande aide pour les professionnels dans l'initiation de la prise en charge des enfants et de leur famille. La première étape étant de connaître les ressources existantes et formées à la prise en charge des TND ainsi que les groupes thérapeutiques existants ou en projet.  
Ainsi, Mme Marion Samama explique, par exemple, qu'elle a le projet de mettre en place un groupe Barkley de guidance parentale pour enfants du primaire avec TDAH et TOP.
- **Une « facilitatrice de parcours » à mi-temps, en cours de recrutement par la CPTS Paris NEUF,** aura parmi ses missions, la mise en œuvre de ce projet. La CPTS, en fonction de l'élaboration de parcours de soin, pourra être amenée à financer certains actes/actions de synthèse/bilan supplémentaires participant au bon fonctionnement et à la coordination entre les professionnels du territoire sur les TND de l'enfant.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 28 septembre prochain, de 18h30 à 20h, à la Mairie du 9eme, avec l'ordre du jour suivant : étude de cas cliniques ; échange sur le tableau des ressources/groupes thérapeutiques finalisé, objectifs donnés à la facilitatrice de parcours.